

Rapport Financier Semestriel 2019



Sommaire

Groupe **INSTALLUX**

Comptes semestriels consolidés 2019

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle.....	3
Rapport du Président sur l'information financière semestrielle.....	6
Rapport semestriel d'activité.....	7
Compte de résultat	8
Etat du résultat global.....	9
Etat de la situation financière.....	10
Tableau des flux de trésorerie nette.....	11
Variation des capitaux propres.....	12
Notes sur les états financiers.....	13

NOVANCES
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Parc de Crécy
13 Rue Claude Chappe
69771 St Didier au Mont d'Or

PREMIER MONDE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

20, rue Louis Guérin
69100 VILLEURBANNE

SA INSTALLUX

Société Anonyme au capital de 4.856.000 euros

Chemin du Bois Rond

69720 SAINT BONNET DE MURE

RCS LYON B 963 500 905

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR L'INFORMATION FINANCIERE
SEMESTRIELLE 2019**

SA INSTALLUX
Chemin du Bois Rond
69720 SAINT BONNET DE MURE
RCS LYON B 963 500 905

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE
SEMESTRIELLE 2019

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- L'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société **INSTALLUX**, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1 - CONCLUSION SUR LES COMPTES

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2 - VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Lyon, le 1er août 2019

NOVANCES

*Société de Commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon
Christophe ALEXANDRE, représentant légal*



PREMIER MONDE

*Société de Commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon
Philippe BONNEPART, représentant légal*



SA INSTALLUX
Chemin du Bois Rond
69720 SAINT BONNET DE MURE

RCS LYON B 963 500 905

**RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE
SEMESTRIELLE 2019**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 7 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice

Fait à Saint-Bonnet-de-Mure, le 31 juillet 2019

Christian CANTY

Président du Conseil d'Administration



Rapport semestriel d'activité

Commentaires sur l'activité :

Au cours de ce 1^{er} semestre 2019, le Groupe a enregistré une croissance de son chiffre d'affaires de 6,3 %, pour s'établir à 71,5 millions d'euros, pour partie grâce à la hausse des tarifs. L'activité à l'export reste stable et représente 7,5% du chiffre d'affaires du Groupe.

L'impact défavorable de la remontée du cours de l'aluminium, dont les conséquences sur la marge brute avaient été prises en compte dans les prévisions initiales, est atténué par la hausse du chiffre d'affaires et de la marge qui en résulte. En parallèle, la hausse des charges de personnel et des frais de transport conduit à un résultat opérationnel courant stable, par rapport au 1^{er} semestre 2018, de 7,2 millions d'euros soit 10 % du chiffre d'affaires (cf. note 3).

Le chiffre d'affaires de l'ensemble des activités de négoce est en progression : Le secteur Bâtiment/Amélioration de l'habitat est en hausse de 4 % et le secteur Aménagement d'espaces enregistre une progression de 7,3 % surtout portée par le pôle cloison. De même le résultat opérationnel courant de ces deux secteurs s'apprécie de, respectivement, 4 % et 29 %. Le secteur des Produits habitat prêts à la pose connaît une augmentation de son chiffre d'affaires de 8 %. Grâce à une maîtrise des coûts fixes, la perte opérationnelle de ce secteur se réduit à 5,7 % du chiffre d'affaires versus 7,5% en 2018.

Les activités industrielles affichent également une croissance de chiffre d'affaires. L'activité du traitement de surface poursuit la progression constatée l'année précédente avec un résultat opérationnel représentant 20% du chiffre d'affaires contre 19% en 2019. L'activité de l'extrusion aluminium, présente un résultat opérationnel en recul en raison du recours à la sous-traitance.

L'installation de la nouvelle ligne extrusion s'est poursuivie sur le semestre et est en cours d'achèvement.

Dans ce contexte, le résultat net consolidé à 5 millions d'euros est en ligne avec le 1^{er} semestre 2018.

La trésorerie nette, avec un excédent de 30,6 millions d'euros, est en repli de 10,5 millions d'euros sur le semestre. Cette variation résulte du versement de 2 millions d'euros de dividendes, de l'autofinancement de 6,6 millions d'euros d'investissements dont 4 millions d'euros pour l'acquisition de la nouvelle presse de la ligne extrusion et de 3,9 millions d'euros pour le rachat de 11 884 actions propres.

Evènements postérieurs :

Il n'y a pas d'événement postérieur susceptible d'avoir un impact significatif sur les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2019.

Perspectives pour le second semestre :

Compte tenu de cet environnement et des performances réalisées au premier semestre, le Groupe Installux confirme les perspectives de croissance de son chiffre d'affaires sur 2019 et un résultat net proche de celui réalisé en 2018.

Information sur les parties liées :

Les transactions avec les parties liées se sont poursuivies en 2019 sans évolution significative par rapport à 2018 (cf. note 28 du rapport financier annuel 2018).

Compte de résultat condensé

Notes	En K€	30/06/2019	30/06/2018
Note 4	CHIFFRE D’AFFAIRES	71 477	67 252
	Achats consommés	-35 037	-33 079
	Variation des stocks de produits en cours et de produits finis	-427	485
	Charges de personnel	-11 623	-11 004
	Charges externes	-12 652	-13 345
	Impôts et taxes	-727	-698
Note 8.3	Dotation aux amortissements (1)	-3 320	-1 883
	Dotation nette aux provisions	-337	-89
Note 5	Autres produits et charges d’exploitation (2)	-144	-375
	RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	7 209	7 264
	Autres produits et charges opérationnels non courants		
	RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	7 209	7 264
	Produits de trésorerie et d’équivalents de trésorerie	150	211
	Coût de l’endettement financier brut (3)	-104	-5
	COÛT DE L’ENDETTEMENT FINANCIER NET	46	206
	Autres produits et charges financiers	-33	-9
Note 6	Charge d’impôt	-2 208	-2 172
	RÉSULTAT NET	5 015	5 289
	. dont part du Groupe	4 956	5 182
	. dont part des intérêts minoritaires	59	106
Note 7	Résultat par action (part du Groupe)	16,64	17,08
	Résultat dilué par action (part du Groupe)	16,64	17,08

(1) Dont 1 495K€ provenant des dotations aux amortissements liées au retraitement IFRS 16

(2) Essentiellement pertes sur créances irrécouvrables (hors effet des dotations et reprises sur provisions)

(3) Dont 99 k€ provenant des intérêts financiers liés au retraitement IFRS 16.

Etat du résultat global condensé

En K€	30/06/2019	30/06/2018
Résultat net consolidé (report)	5 015	5 289
Autres éléments du résultat net global :		
- Ecart de conversion	37	60
Total des éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net consolidé	37	60
- Ecart actuariel sur les engagements de retraite	-188	57
- Impôts différés sur écarts actuariels	47	-16
Total des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net consolidé	-141	41
Résultat net global	4 911	5 389
- dont part du groupe	4 846	5 262
- dont part des intérêts minoritaires	65	127

Comme indiqué dans la note 1 de l'annexe, le groupe Installux a appliqué la norme IFRS 16 en optant pour la méthode rétrospective simplifiée, qui a conduit à ne pas modifier les comptes comparatifs.

Etat de la situation financière condensé

Actif

NOTES	En K€	30/06/2019	31/12/2018
	Ecart d'acquisition	663	663
Note 8.2	Immobilisations incorporelles	649	649
Note 8.3	Immobilisations corporelles	29 963	26 314
Note 8.3	Actifs liés aux droits d'utilisation	18 602	
Note 8.4	Actifs financiers non courants	846	816
Note 12	Impôts différés actifs nets	1 197	1 127
	TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	51 920	29 569
	Stocks	28 654	21 723
Note 9	Créances clients et autres actifs liés aux contrats clients	27 553	21 271
	Créances d'impôt sur les sociétés	243	286
	Autres actifs courants	3 413	3 477
Note 10.1	Trésorerie et équivalents de trésorerie	35 890	45 397
	TOTAL DES ACTIFS COURANTS	95 752	92 153
	TOTAL ACTIF	147 672	121 722

Comme indiqué dans la note 1 de l'annexe, le groupe Installux a appliqué la norme IFRS 16 en optant pour la méthode rétrospective simplifiée, qui a conduit à ne pas modifier les comptes comparatifs. Les actifs et passifs liés aux contrats de location ont été présentés sur une ligne distincte du bilan.

Passif

NOTES	En K€	30/06/2019	31/12/2018
	Capital	4 856	4 856
	Prime de fusion	877	877
	Réserves et résultats consolidés	89 606	90 595
	Capitaux propres - Part du Groupe	95 338	96 327
	Intérêts minoritaires	559	632
	CAPITAUX PROPRES	95 897	96 959
	Engagements au titre des pensions et retraites	2 196	1 912
	Provisions non courantes		
	Dettes financières non courantes		
Note 10.2	Dettes financières non courantes liées aux obligations locatives	15 881	
Note 12	Impôts différés passifs nets		
	PASSIFS NON COURANTS	18 077	1 912
Note 11	Provisions courantes	1 118	1 188
Note 10.1	Dettes financières courantes	5 245	4 245
Note 10.2	Dettes financières courantes liées aux obligations locatives	2 818	
	Dettes fournisseurs	16 434	11 833
	Dettes d'impôt sur les sociétés	723	126
	Autres passifs courants	7 360	5 458
	PASSIFS COURANTS	33 698	22 851
	TOTAL PASSIF	147 672	121 722

Tableau des flux de trésorerie nette condensé

Notes	En K€	30/06/2019	30/06/2018
	Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	5 015	5 289
	Amortissements et provisions (hors actif circulant), dont variation des engagements au titre des indemnités de fin de carrière	3 346	1 994
	Plus ou moins-values de cessions	-18	28
	Coût de l'endettement financier net (excédent)	-46	-206
	Charge d'impôt (y compris impôts différés)	2 208	2 172
	Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	10 505	9 277
	Impôts versés	-2 230	-2 241
	Variation des stocks	-6 936	-2 129
	Variation du poste clients	-6 062	-5 816
	Variation du poste fournisseurs	5 745	1 513
	Variation des autres actifs et passifs courants	2 378	4 828
	Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-7 105	-3 845
	FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÈRE PAR L'ACTIVITÉ	3 400	5 431
Note 8.1	Acquisition d'immobilisations	-6 637	-2 906
	Cession d'immobilisations	37	129
	Incidence des variations de périmètre		
	FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	- 6 600	-2 777
	Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-1 896	-2 125
	Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-138	-288
	Acquisitions d'actions propres	-3 940	
	Remboursement des dettes liées aux obligations locatives (capital et intérêts (a))	-1 497	
	Intérêts financiers nets versés (excédent)	145	206
	FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	-7 325	-2 207
	Incidence des variations de cours des devises	19	30
	VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	-10 507	478
Note 10	TRÉSORERIE NETTE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	41 152	38 678
Note 10	TRÉSORERIE NETTE DE CLÔTURE	30 645	39 156

(a) Dont intérêts : 99 K€ au 30 juin 2019.

La trésorerie est une trésorerie nette de la trésorerie passive et des comptes courants répondant à la définition de la trésorerie.

Comme indiqué dans la note 1 de l'annexe, le groupe Installux a appliqué la norme IFRS 16 en optant pour la méthode rétrospective simplifiée, qui a conduit à ne pas modifier les comptes comparatifs. Afin de faciliter la lecture du tableau des flux, les dotations aux amortissements et les remboursements de dettes liées aux obligations locatives ont été présentées sur des lignes distinctes.

Variation des capitaux propres _____

(en K€)	Capital	Prime de fusion	Réserves et résultats consolidés	Autres éléments du résultat global		Total part Groupe	Minoritaires	Total
				Ecart de conversion	Ecart actuariels liés aux IFC			
CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2018	4 856	877	84 721	47	-205	90 295	733	91 028
<i>Résultat net global</i>			<i>5 182</i>	<i>39</i>	<i>41</i>	<i>5 262</i>	<i>127</i>	<i>5 389</i>
Dividendes			-2 125			-2 125	-288	-2 412
CAPITAUX PROPRES AU 30/06/2018	4 856	877	87 778	86	-164	93 432	573	94 005
<i>Résultat net global</i>			<i>2 907</i>	<i>60</i>	<i>-72</i>	<i>2 895</i>	<i>59</i>	<i>2 954</i>
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2018	4 856	877	90 685	146	-237	96 327	632	96 959
<i>Résultat net global</i>			<i>4 956</i>	<i>31</i>	<i>-141</i>	<i>4 846</i>	<i>65</i>	<i>4 911</i>
<i>Actions auto-détenues</i>			<i>-3 940</i>			<i>-3 940</i>		<i>-3 940</i>
Dividendes			-1 896			-1 896	-138	-2 034
CAPITAUX PROPRES AU 30/06/2019	4 856	877	89 806	177	-378	95 338	559	95 897

Comme indiqué dans la note 1 de l'annexe, la mise en place de la norme IFRS 16 n'a pas eu d'impact sur les capitaux propres consolidés au 1^{er} janvier 2019, car le groupe a choisi d'appliquer la norme IFRS 16 selon la méthode rétrospective simplifiée, et a opté pour la mesure de simplification permettant de retenir à la date de transition une valeur nette de l'actif identique au montant de la dette financière liée à l'obligation locative.

Notes sur les états financiers consolidés au 30 juin 2019

NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES	14
NOTE 2 – PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	19
NOTE 3 – INFORMATION SECTORIELLE	21
NOTE 4 – CHIFFRE D’AFFAIRES	22
NOTE 5 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES	22
NOTE 6 – CHARGE D’IMPÔT.....	23
NOTE 7 – RÉSULTAT PAR ACTION	23
NOTE 8 – ACTIFS NON COURANTS.....	24
NOTE 9 – CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS LIÉS AUX CONTRATS CLIENTS	26
NOTE 10 – TRÉSORERIE	26
NOTE 11 – PROVISIONS COURANTES	27
NOTE 12 – IMPÔTS DIFFÉRÉS.....	27

NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2019 ainsi que les notes y afférentes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la société Installux du 31 juillet 2019.

Les comptes consolidés du Groupe Installux sont établis conformément au référentiel IFRS édicté par l'IASB (International Accounting Standard Board) tel qu'adopté par l'Union Européenne au 30 juin 2019. Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne (https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting_fr).

Les comptes semestriels sont établis et présentés selon la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». L'annexe aux comptes semestriels est présentée de façon résumée : les informations communiquées en annexes portent uniquement sur les éléments, les transactions et les événements significatifs permettant de comprendre l'évolution de la situation financière et des performances du Groupe. Ces comptes consolidés résumés doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes consolidés résumés semestriels au 30 juin 2019 sont identiques à ceux retenus pour l'exercice clos au 31 décembre 2018, à l'exception des normes, amendements et interprétations d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Cela concerne principalement :

- IFRS 16 « contrats de location »,
- IFRIC 23 - « Comptabilisation des positions fiscales incertaines » en matière d'impôt sur les sociétés. L'analyse effectuée n'a pas conduit à constater de passifs complémentaires au titre des incertitudes fiscales. Il n'existe pas, sur les exercices présentés, de provisions constatées dans les comptes pour couvrir un risque fiscal,
- Cycle d'améliorations annuelles 2015-2017 (amendements IFRS 3, 11, 12 et 23),
- Amendement à IAS 19 « modification, réduction et cessation de régime »,
- Amendement IFRS 9 « clause de remboursement anticipé avec rémunération négative »,
- Amendement à IAS 28 « Intérêts dans les entreprises associées et coentreprises ».

L'impact de la 1^{ère} application de la norme IFRS 16 est présenté ci-après.

Les autres normes, amendements et interprétations n'ont pas eu d'impact sur les comptes du groupe ou sont non applicables.

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne, ou non encore adoptés par l'Union Européenne mais dont l'application anticipée aurait été possible, et qui entreront en vigueur après le 30 juin 2019. Il s'agit principalement de :

- amendements à IFRS 3, « définition d'une activité », et amendements IAS 1 et IAS 8 sur le seuil de matérialité (adoptions prévues en 2019),
- Nouveau cadre conceptuel (adoption non prévue).

Le Groupe ne s'attend pas à ce que les amendements aient un impact significatif sur ses comptes.

Il n'existe pas de normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB, et d'application obligatoire pour les exercices ouverts au 1^{er} janvier 2019, mais non encore approuvés au niveau européen (et dont l'application anticipée n'est pas possible au niveau européen), qui auraient un impact significatif sur les comptes de cet exercice.

Note sur l'impact de la 1^{ère} application de la norme IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 :

Le Groupe a appliqué au 1^{er} janvier 2019 la norme IFRS 16 sur les contrats de location en optant pour la méthode rétrospective simplifiée.

Le groupe a opté pour les mesures de simplification suivantes :

- calcul du taux d'emprunt marginal à la date de 1^{ère} application, en tenant compte de la durée résiduelle du contrat, et non de la durée initiale,
- retraitement des contrats de location dont la durée résiduelle au 1^{er} janvier 2019 est supérieure à 12 mois,
- valeur retenue pour l'actif lié au droit d'utilisation à hauteur du montant de la dette financière liée à l'obligation locative,
- exclusion des coûts directs initiaux de l'évaluation des actifs,

- utilisation des connaissances acquises postérieurement après le début du contrat, par exemple pour déterminer la durée des contrats de location qui contiennent des options de renouvellement ou de résiliation,
- non réalisation de tests de dépréciation, en ajustant la valeur de l'actif du montant des provisions constatées dans la situation financière immédiatement avant la date de 1^{ère} application, au titre des contrats déficitaires. En pratique, il n'existait pas de contrats déficitaires à la date de 1^{ère} application.

Conformément aux dispositions de la norme liée à la méthode rétrospective simplifiée, les comptes comparatifs n'ont pas été retraités. Les principaux impacts financiers sur les agrégats du 1^{er} semestre 2019 sont présentés ci-après :

- Impact sur les capitaux propres d'ouverture au 01/01/2019 : néant, compte tenu de la mesure de simplification retenue (cf supra),
- Augmentation des actifs liés aux droits d'utilisation : 18 602 K€, soit 38% de la valeur nette comptable des actifs corporels,
- Augmentation des dettes financières au titre des obligations locatives : 18 699 K€, dans un contexte où le groupe était avant l'application d'IFRS 16 en position de trésorerie nette positive,
- Augmentation du résultat opérationnel du 1^{er} semestre 2019 de 2 K€ (soit 0.03%),
- Augmentation de la capacité d'autofinancement consolidée et des remboursements d'emprunts respectivement de 1 497 K€ et 1 398 K€.

Le groupe a choisi de présenter sur une ligne distincte du bilan les actifs liés au droit d'utilisation et les passifs liés aux obligations locatives.

Le tableau de réconciliation entre d'une part les engagements présentés en hors bilan au 31 décembre 2018, selon la norme IAS 17, actualisés au taux d'emprunt marginal au 1^{er} janvier 2019, et d'autre part la dette de loyers IFRS 16 est présenté ci-après :

Engagements hors-bilan donnés liés aux contrats de location mentionnés en note 27 de l'annexe au 31/12/2018 : - non actualisés :	23 566 K€
Engagements hors bilan mentionnés dans l'annexe au 31/12/2018, actualisés au taux d'emprunt marginal au 1/1/2019 (I)	22 709 K€
Dettes financières liées à l'obligation locative au 1/1/2019 (II)	20 097 K€
Ecart : (I) – (II)	2 612 k€
Explication de l'écart :	
- Locations mobilières de courtes durées et/ou non significatives	784 K€
- Locations immobilières non retraités sous IFRS 16 car durée restante inférieure à 1 an et possibilité de non renouvellement.	1 388 K€
- écart lié à des différentiels de loyers suite à des révisions sur 2019.	439 K€

Les options retenues par le groupe en matière de taux d'actualisation et de durée des contrats de location sont présentés en note 1 ci-dessus. Le groupe est dans l'attente des décisions de l'IFRS IC suite aux saisines de juin 2019 concernant ces deux points, qui pourront avoir un impact sur les retraitements constatés au titre d'IFRS 16. Cependant, le groupe ne s'attend pas à des modifications significatives sur les capitaux propres et le résultat opérationnel.

Les règles comptables appliquées ont été décrites en note 2 de l'annexe des comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2018. Dans certains cas, les règles comptables ont été adaptées aux spécificités de l'arrêté semestriel, conformément à la norme IAS 34. Les spécificités de l'arrêté semestriel concernent principalement les points mentionnés dans les paragraphes ci-dessous.

Saisonnalité :

Roche Habitat est la seule société soumise à une activité saisonnière, notamment en raison de son activité en grande partie orientée vers la protection solaire (store de fenêtre et de terrasse, pergola, etc.). Elle réalise d'ailleurs plus de 60 % de ses ventes au cours du 1^{er} semestre et l'encours clients au 30 juin est en général plus de trois fois supérieur à celui du 31 décembre. En revanche, sa part dans la trésorerie du Groupe est peu significative.

Engagements de fin de carrière :

L'évaluation des engagements au 30 juin 2019 a été déterminée sur la base de l'évaluation actuarielle effectuée à la clôture annuelle précédente, ajustée de toute variation significative des hypothèses actuarielles (en pratique, les écarts actuariels ont été constatés au 30 juin 2019 sur les taux d'actualisation notamment).

Le taux d'actualisation retenu au 30 juin 2019 a été de 1,3% versus 2% au 31 décembre 2018. Les autres hypothèses actuarielles sont identiques à celles retenues au 31 décembre 2018.

Aucune modification de régime n'est intervenue sur le semestre.

Tests de dépréciation :

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie et les goodwill font l'objet de tests de dépréciation systématiques lors de chaque arrêté comptable annuel. De même, les immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

Les tests de dépréciation ne sont réalisés dans le cadre de l'arrêté des comptes semestriels que pour les actifs ou groupes d'actifs significatifs pour lesquels il existe un indice de perte de valeur à la fin du semestre, ou pour lesquels il existait un indice de perte de valeur à la clôture précédente.

Les tests effectués n'ont pas conduit à constater une dépréciation complémentaire sur les UGT Roche Habitat et Installux Gulf respectivement.

Impact de la 1^{ère} application de la norme IFRS 16 :

L'analyse effectuée n'a pas conduit à identifier d'actifs liés aux contrats de location qui seraient à tester indépendamment d'une UGT.

Dans l'attente des précisions attendues sur les modalités pratiques de réalisation des tests de dépréciation intégrant le retraitement d'IFRS 16, et compte tenu des nombreuses difficultés pratiques identifiées, les tests de dépréciation ont été réalisés d'une part, avant IFRS 16, d'autre part, de manière approchée en intégrant dans la valeur comptable de l'UGT l'actif lié au droit d'utilisation et la dette liée à l'obligation locative, sans modification du calcul des flux de trésorerie prévisionnels.

Il est à noter qu'il n'existe pas d'UGT pour lesquelles la valeur recouvrable était proche de la valeur nette comptable au 31/12/2018, et comprenant des contrats de location. Par ailleurs, la 1^{ère} application de la norme IFRS 16 ne devrait en principe pas avoir d'impact significatif dans le cas d'une valeur recouvrable déterminée par rapport à des flux de trésorerie prévisionnels.

Impôts :

Un calcul réel de l'impôt sur les sociétés a été effectué au 30 juin 2019, qui conduit en pratique à une charge d'impôt nette proche de celle qui aurait été déterminée par application d'un taux d'impôt annuel estimé.

Dans l'attente de la confirmation par l'IFRS IC, le Groupe a fait le choix de constater un impôt différé sur le retraitement des contrats de location (sauf en cas d'impact non significatif).

Autres informations :

Estimations et jugements de la Direction :

Les principaux facteurs de risques et incertitudes ont été décrits de manière détaillée dans la note 2.5 de l'annexe aux comptes consolidés annuels 2018.

Aucune modification significative n'est intervenue au cours du premier semestre 2019, à l'exception des facteurs liés à la 1^{ère} application d'IFRS 16 (durée des contrats et taux d'actualisation).

Autres actifs et passifs liés aux contrats clients :

Il n'existe pas d'actifs liés aux contrats clients autres que les créances clients, sur les exercices présentés.

Les passifs liés aux contrats clients comprennent essentiellement :

- Les produits constatés d'avance : 156 K€ au 30 juin 2019 et 19 K€ au 31 décembre 2018,
- Les avances reçues des clients : 714 K€ au 30 juin 2018 et 447 K€ au 31 décembre 2018.

Ces rubriques sont constatées au bilan en autres passifs courants.

Règles de comptabilisation des contrats de location depuis le 1^{er} janvier 2019, par application de la norme IFRS 16 :

- **Règles spécifiques retenues pour la transition au 01/01/2019 :**

Les options retenues pour la transition ont été détaillées ci-dessus en note 1 sur l'impact de la 1ère application de la norme IFRS 16 au 1er janvier 2019.

- **Règles comptables générales :**

La norme IFRS 16 ne fait plus la distinction côté preneur entre contrats de location financement et contrats de location simple, telle que précédemment définie par la norme IAS 17. Pour information, il n'existait pas de contrats qualifiés de location financement significatifs selon IAS 17 les années précédentes.

Les contrats de location sont des contrats de location (ou des contrats qui contiennent un contrat de location) qui confèrent le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

Les contrats de location qui répondent à cette définition sont comptabilisés selon les modalités définies ci-dessous, sauf dans les cas d'exemptions prévus par la norme (durée des contrats inférieure à 12 mois, et/ou biens sous-jacents de faible valeur, tels que copieurs,...), et pour les contrats non retraités du fait de leur impact non significatif (locations de véhicules et de chariots).

En pratique, l'analyse a conduit à retraiter uniquement les contrats de location immobilière.

Pour les contrats non retraités en tant que contrats de location, les loyers sont constatés en charges de manière linéaire sur la durée du contrat.

Pour les contrats qui rentrent dans le champ de la norme IFRS 16, les règles de comptabilisation sont présentées ci-après.

A la date de début du contrat, le Groupe comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et un passif financier au titre d'une obligation locative. L'actif et le passif sont présentés sur une ligne distincte du bilan.

L'obligation locative est évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers non encore versés, sur la durée du contrat.

La valeur actualisée est déterminée en utilisant le taux d'emprunt marginal calculé pour chaque pays, en fonction de la durée du contrat. Dans l'attente d'une

décision de l'IFRS IC (cf supra saisine en juin 2019), le taux d'emprunt marginal correspond à un taux duration (tenant compte du profil de versement des loyers), et non à un taux à maturité.

La durée d'un contrat de location est la période exécutoire, qui correspond à la période non résiliable, augmentée de toute option de prolongation du contrat que le groupe a la certitude raisonnable d'exercer, et de toute option de résiliation du contrat que le groupe a la certitude raisonnable de ne pas exercer

En pratique, les durées retenues pour les principaux contrats de location correspondent à la France :

- période exécutoire de 9 ans (baux commerciaux 3/6/9) ;
- période non résiliable de 3 ans et certitude d'exercer les options de prolongation après 3 et 6 ans,

Il n'existe pas de clauses de résiliation anticipée dans les différents baux, et il n'existe pas de clauses susceptibles d'amener les bailleurs à verser au Groupe une indemnité plus que non significative, en cas de non renouvellement du bail à la fin de la période non résiliable.

Les paiements de loyers correspondent aux paiements fixes, aux paiements variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, et aux prix d'exercice des options d'achat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer. En pratique, l'essentiel des loyers sont fixes, il n'y a pas d'options d'achats et il n'y a pas de pénalités plus que significatives en cas de résiliation du bail à l'initiative du bailleur.

L'actif lié au droit d'utilisation est évalué selon le modèle du coût comme suit : le coût est diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, et ajusté pour tenir compte, le cas échéant, des réévaluations de l'obligation locative. Aucune perte de valeur et aucune réévaluation de l'obligation locative n'ont été constatées sur le 1^{er} semestre 2019.

En l'absence d'option d'achat, les actifs liés au droit d'utilisation sont amortis sur la durée du contrat telle que définie ci-dessus.

Dans l'attente de la réponse à la saisine de l'IFRS IC de juin 2019, les agencements liés aux contrats de location sont amortis sur la durée du contrat, sauf s'il existe un faisceau de présomptions montrant que l'actif sous-jacent sera utilisé sur une période supérieure à la durée du contrat.

Engagements hors bilan :

Les engagements hors bilan présentés dans la note 27 du rapport financier annuel 2018 n'ont pas connu de variation significative au cours du 1er semestre 2019.

La 1^{ère} application de la norme IFRS 16 a conduit à retraiter au bilan les contrats de location significatifs (cf

supra). Par conséquent, les engagements liés aux loyers ne sont plus mentionnés. Le tableau de réconciliation entre les engagements de loyers mentionnés dans l'annexe des comptes 2018 et la dette financière liée à l'obligation.

Informations sur les parties liées :

Aucune variation significative n'a été constatée sur le semestre par rapport aux informations communiquées dans la note 28 des comptes consolidés annuels 2018.

NOTE 2 – PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

2.1 Sociétés consolidées :

Sociétés	N° Siret	Activité	Pays	% d'intérêt au 30/06/2019	% d'intérêt au 31/12/2018
BÂTIMENT ET AMÉLIORATION DE L'HABITAT					
SA Installux (société mère)	963 500 905 00038	Profils et composants aluminium	France	100	100
SA Installux Trading Export (I.T.E.) (1)		Activité de trading	Suisse	100	100
Installux Gulf (filiale à 51 % d'I.T.E.) (1)		Offre Groupe	Bahreïn	51	51
PRODUITS HABITAT PRÊTS A LA POSE					
SAS Roche Habitat	955 509 112 00061	Produits habitat prêts à la pose	France	100	100
AMÉNAGEMENT D'ESPACES					
SAS Sofadi-Tiaso	659 835 433 00031	Agencement / Cloisons	France	100	100
TRAITEMENT DE SURFACE					
SAS France Alu Color	351 500 368 00011	Traitement de surface	France	100	100
EXTRUSION ALUMINIUM					
SL Installux Extrusión Services		Extrusion aluminium	Espagne	100	100
DIVERS					
Sarl I.M.G.	399 401 868 00019	Management	France	100	100
Sarl Côté Baies	420 014 888 00010	Animation réseau	France	Transfert universel de patrimoine au 1 ^{er} janvier 2019	100

(1) Par simplification, les sociétés I.T.E. et Installux Gulf ont été affectées au secteur Bâtiment et amélioration de l'habitat.

Les % de contrôle sont identiques aux % d'intérêt.

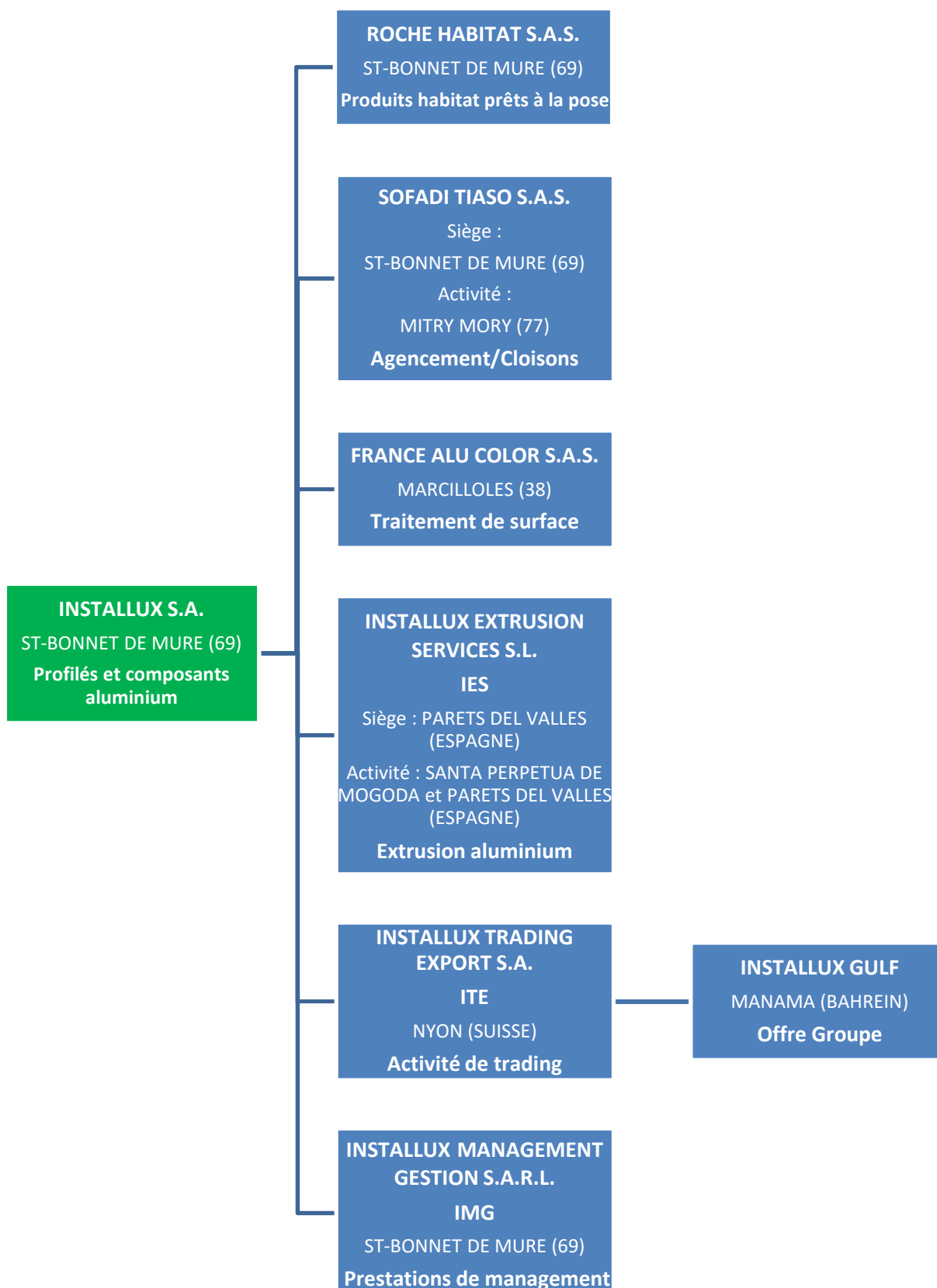
Toutes les sociétés sont consolidées par intégration globale.

2.2 Évolution du périmètre :

Le périmètre de consolidation est inchangé par rapport au 31 décembre 2018.

La société Côté Baies qui était détenue à 100 % par la société Installux depuis le 31 décembre 2017, a fait l'objet d'un transfert universel de patrimoine avec effet au 1^{er} janvier 2019. Cette opération est sans impact sur les comptes consolidés.

2.3 – Organigramme :



En date du 29 mai 2019, Installux S.A a créé la S.A.S Campus Aluminium Installux au capital de 10 000 € dont elle détient 100% des titres. Cette société étant non significative, elle n'a pas été consolidée au 30 juin 2019.

NOTE 3 – INFORMATION SECTORIELLE

30/06/2019 (en K€)	Bâtiment Amélioration de l'habitat	Produits habitat prêts à la pose	Aménagement d'espaces	Traitement de surface (2)	Extrusion aluminium (3)	Eliminations et divers	Consolidé
CHIFFRE D'AFFAIRES	45 609	5 205	9 072	8 835	20 887	-18 131	71 477
Dont revenus externes	44 018	5 197	9 059	3 610	9 492	100	71 477
Dont revenus internes (entre secteurs)	1 590	9	13	5 224	11 394	-18 231	
RESULTAT SECTORIEL (1)	4 604	-296	675	1 766	645	-184	7 209
Autres produits et charges opérationnels non courants							
Produits financiers nets						13	13
Impôts						-2 208	-2 208
RESULTAT NET							5 015

30/06/2018 (en K€)	Bâtiment Amélioration de l'habitat	Produits habitat prêts à la pose	Aménagement d'espaces	Traitement de surface (2)	Extrusion aluminium (3)	Eliminations et divers	Consolidé
CHIFFRE D'AFFAIRES	43 836	4 831	8 454	8 769	17 382	-16 020	67 252
Dont revenus externes	42 153	4 592	8 435	3 674	8 183	214	67 252
Dont revenus internes (entre secteurs)	1 683	239	19	5 095	9 199	-16 234	
RESULTAT SECTORIEL (1)	4 433	-363	522	1 666	1 144	-139	7 264
Autres produits et charges opérationnels non courants							
Produits financiers nets						197	197
Impôts						-2 172	-2 172
RESULTAT NET							5 289

L'impact de la 1^{ère} application de la norme IFRS 16 sur le 1^{er} semestre 2019 (majoration du résultat opérationnel courant de 2 K€ et des frais financiers de 99 K€, impact sur le résultat net de -73 K€), n'est pas ventilé par secteur d'activité, compte tenu de l'impact jugé non significatif.

(1) Résultat opérationnel courant

(2) Le client Installux représente 50% du chiffre d'affaires du secteur au 30/06/2019 et 47 % au 30/06/2018.

(3) Le client Installux représente 47% du chiffre d'affaires du secteur au 30/06/2019 et 48 % au 30/06/2018.

La colonne « Eliminations et divers » comprend principalement les opérations de la société I.M.G. (ainsi que Cotés Baies en 2018) et l'élimination des opérations intragroupe, dont les marges en stock provenant d'achats à l'intérieur du Groupe (impact sur le résultat sectoriel, correspondant à la variation de ces marges : - 230 K€ au 30 juin 2019 et - 285 K€ au 30 juin 2018).

Le secteur « Produits habitat prêts à la pose », correspondant à la société Roche Habitat, est le seul soumis à une activité saisonnière. Il est donc rappelé que ce secteur a enregistré sur l'ensemble de l'exercice clos le 31 décembre 2018 un chiffre d'affaires de 9 039 K€ et un résultat sectoriel de - 1 079 K€.

Il n'existe pas de clients externes qui représentent plus de 10 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe sur les exercices présentés.

NOTE 4 – CHIFFRE D’AFFAIRES

	30/06/2019	30/06/2018
France :		
Ventes de marchandises et produits prêts à la pose	54 417	51 695
Production d'extrusion aluminium	7 032	6 097
Prestations de laquage	3 142	2 669
Produits accessoires (1)	1 532	1 657
TOTAL FRANCE	66 124	62 118
Export :		
Ventes de marchandises et produits prêts à la pose	4 783	4 681
Production d'extrusion aluminium	350	302
Prestations de laquage		
Produits accessoires (1)	220	151
TOTAL EXPORT	5 353	5 135
TOTAL	71 477	67 252

(1) Les produits accessoires comprennent principalement des frais de port refacturés pour un total de 1 080 K€ au 30 juin 2019, contre 918 K€ au 30 juin 2018.

Les règles en matière de reconnaissance du chiffre d'affaires par lignes de produits ont été indiquées dans la note 2.16 des comptes consolidés annuels 2018. Le chiffre d'affaires est essentiellement constaté à l'achèvement (livraison des produits, réalisation de la prestation), et la comptabilisation du chiffre d'affaires ne fait pas appel au jugement (les estimations portent sur l'analyse des clients). Les contrats signés avec les clients sont des contrats de courte durée. Ils ne contiennent pas de conditions de financement importantes.

Le chiffre d'affaires export correspond au chiffre d'affaires réalisé par les filiales étrangères hors de France, et le chiffre d'affaires export des sociétés françaises. Le chiffre d'affaires à l'export est principalement réalisé au Moyen-Orient.

L'analyse effectuée n'a pas conduit à présenter d'autres informations sur la ventilation du chiffre d'affaires.

NOTE 5 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES

Autres produits et charges d'exploitation :

En K€	30/06/2019	30/06/2018
Pertes sur créances irrécouvrables nettes des rentrées sur créances amorties	-128	-367
Résultat net sur immobilisations corporelles cédées ou mises au rebut	-14	-28
Autres	-1	21
TOTAL	-144	-375

NOTE 6 – CHARGE D'IMPÔT

6.1 Taux d'impôt :

La charge d'impôt concerne essentiellement les sociétés françaises, pour lesquelles le taux d'impôt retenu pour le calcul de l'impôt exigible est de 31% et le calcul des impôts différés est de 25 % au 30 juin 2019 et de 28 % au 30 juin 2018.

La société Installux Gulf n'est pas soumise à l'impôt.

Les sociétés Installux et Roche Habitat forment un groupe intégré fiscalement.

6.2 Détail de l'impôt comptabilisé :

	30/06/2019	30/06/2018
Impôt social	-2 230	-2 241
Impôt différé	23	70
TOTAL	-2 208	-2 172

Le taux réel d'impôt ressort à 30,9 % au 30 juin 2019 versus 29,1 % au 30 juin 2018.

NOTE 7 – RÉSULTAT PAR ACTION

	30/06/2019	30/06/2018
Résultat net consolidé part du Groupe (K€)	4 956	5 182
Nombre d'actions ordinaires (1)	297 892	303 500
Résultat net par action (€)	16,64	17,08

(1) Le nombre d'actions ordinaires correspond au nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Au 30 juin 2019, la société dispose de 11 884 actions propres.

Le résultat de base est identique au résultat dilué par action, car il n'existe pas d'instrument dilutif.

Compte tenu de l'impact non significatif, l'impact de la 1^{ère} application de la norme IFRS 16 sur le bénéfice net par action 2019 n'a pas été indiqué.

NOTE 8 – ACTIFS NON COURANTS

Aucun mouvement n'a été constaté sur les écarts d'acquisitions, et les tests de dépréciation effectués au 30 juin 2019 n'ont pas conduit à constater de dépréciations complémentaires.

8.1 Acquisitions de la période :

En K€	30/06/2019	30/06/2018
Immobilisations incorporelles	61	126
Immobilisations corporelles	5 427	2 481
Actifs financiers	34	20
Variation des dettes fournisseurs d'immobilisations et divers	1 115	279
TOTAL	6 637	2 906

8.2 Immobilisations incorporelles :

En K€	30/06/2019	31/12/2018
Concessions, brevets, licences	2 744	2 693
Immobilisations en cours	436	426
VALEUR BRUTE	3 181	3 119
Concessions, brevets, licences	-2 532	-2 470
AMORTISSEMENT ET DEPRECIATION (a)	-2 532	-2 470
VALEUR NETTE	649	649

8.3 Immobilisations corporelles :

Immobilisations corporelles hors actifs liés aux droits d'utilisation

En K€	30/06/2019	31/12/2018
Terrains et agencements	2 618	2 618
Constructions	4 578	4 504
Installations techniques	42 141	40 881
Autres immobilisations corporelles	10 380	10 102
Avances et acomptes et immobilisations en cours	8 944	5 181
VALEUR BRUTE	68 661	63 286
Agencement des terrains	-98	-98
Constructions	-1 400	-1 268
Installations techniques	-31 126	-29 974
Autres immobilisations corporelles	-6 073	-5 632
AMORTISSEMENT ET DEPRECIATION (a)	-38 698	- 36 972
VALEUR NETTE	29 963	26 314

(a) dont dépréciations :

- sur immobilisations incorporelles

En K€	30/06/2019	31/12/2018
UGT Roche Habitat	-427	-427
UGT Installux Gulf (1)	-89	-88
TOTAL	-515	-514

- sur immobilisations corporelles

En K€	30/06/2019	31/12/2018
UGT Roche Habitat	-1 757	-1 757
UGT Installux Gulf (1)	-395	-392
TOTAL	-2 152	-2 149

(1) Variation liée aux écarts de change

Actifs liés aux droits d'utilisation :

	31/12/2018	1 ^{ère} application IFRS 16 (1)	Acquisitions / dotations	Cessions reprises	Variation de change	30/06/2019
Actifs liés aux droits d'utilisation - Valeur Brute		25 741				25 741
Actifs liés aux droits d'utilisation - Amortissements		-5 644	-1 495			-7 139
Actifs liés aux droits d'utilisation - Valeur Nette		20 097	-1 495			18 602

(1) Conformément aux dispositions de la norme, les augmentations ne sont pas présentées en flux d'investissements dans le tableau des flux de trésorerie (compensation avec l'augmentation corrélative des dettes).

Les augmentations sont liées uniquement à des nouveaux contrats. Aucune diminution n'est intervenue sur la période.

8.4 Actifs financiers non courants :

En K€	30/06/2019	31/12/2018
Dépôts et cautionnement	846	816
VALEUR BRUTE	846	816
PROVISION		
VALEUR NETTE	846	816

NOTE 9 – CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS LIÉS AUX CONTRATS CLIENTS

En K€	30/06/2019	31/12/2018
Valeur brute	29 196	22 353
Provision clients douteux	-1 643	-1 082
VALEUR NETTE	27 553	21 271

La société Roche Habitat est la seule entité du Groupe qui présente une réelle saisonnalité de son activité (cf. supra, note 1).

Les écarts de conversion liés à la conversion des clients externes des filiales étrangères n'ont pas d'impact significatif sur la présentation des comptes. Aucune variation de périmètre n'est intervenue sur l'exercice. Comme indiqué ci-dessus, il n'existe pas d'autres actifs liés aux contrats clients.

NOTE 10.1 – TRÉSORERIE

En K€	30/06/2019	31/12/2018
Comptes à terme	26 433	38 438
Comptes courants bancaires et disponibilités	9 457	6 959
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	35 890	45 397
Concours bancaires créditeurs		
Comptes courants créditeurs (sociétés non consolidées)	-5 245	-4 245
TRÉSORERIE CRÉDITRICE (1)	-5 245	-4 245
TRÉSORERIE NETTE	30 645	41 152

(1) La trésorerie créditrice est constatée dans l'état de la situation financière en « Dettes financières courantes ».

Aucun élément de trésorerie n'a été donné en garantie vis-à-vis des tiers. Il n'existe pas d'élément de trésorerie significatif soumis à restriction (contrôle des changes...).

NOTE 10.2 – DETTES FINANCIÈRES LIÉES AUX OBLIGATIONS LOCATIVES

	31/12/2018	1 ^{ère} application IFRS 16 (1)	Augmentation	Remboursement de la période (2)	Variations de change	30/06/2019
Dettes financières liées aux obligations locatives		20 097		-1 398		18 699
TOTAL		20 097		-1 398		18 699

(1) Les dettes financières liées aux obligations locatives correspondent aux dettes financières résultant de l'application de la norme IFRS 16. La part à moins d'un an des dettes financières liées aux obligations locatives s'élève à 2 818 K€ au 30 juin 2019.

(2) Montant du remboursement en capital.

Les intérêts financiers liés au retraitement IFRS 16 pour le 1^{er} semestre 2019 s'élèvent à 99 k€.

Conformément aux dispositions de la norme, les augmentations ne sont pas présentées en flux d'investissements dans le tableau des flux de trésorerie (compensation avec l'augmentation corrélative des dettes).

NOTE 11 – PROVISIONS COURANTES

En K€	31/12/2018	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2019
Provision pour litiges	893			-58			834
Autres provisions	296			-12			284
TOTAL	1 188			-70			1 118

Il n'existe aucun actif ou passif éventuel significatif au 30 juin 2019.

Les provisions pour risques ne comprennent aucune provision pour risques fiscaux.

NOTE 12 – IMPÔTS DIFFÉRÉS

En K€	30/06/2019	31/12/2018
Différences temporaires fiscales / comptables	223	208
Eliminations intra groupe	239	192
Engagements de retraite	549	507
Dépréciations actifs amortissables Roche Habitat	180	214
Autres impôts différés	5	5
TOTAL	1 197	1 127
Dont impôts différés actifs nets	1 197	1 127
Dont impôts différés passifs nets		

Mouvements d'impôts différés sur la période	70
- dont impact résultat consolidé	23
- dont impact autres éléments résultat global	47

Comme indiqué ci-dessus :

- Le groupe a opté, dans l'attente de la position de l'IFRS IC sur la comptabilisation d'un impôt différé sur le retraitement des contrats de location (l'impact est cependant non significatif).
- L'impact de la 1^{ère} application d'IFRS 16 n'a pas eu d'impact sur les capitaux propres consolidés d'ouverture.

Les impôts différés non constatés concernent la société Roche Habitat et sont liés aux déficits reportables antérieurs à 2015 (date d'entrée dans le périmètre d'intégration fiscale). Ils s'élèvent à 352 K€ au 30 juin 2019, sans changement par rapport au 31 décembre 2018.